

 Direction Générale	<b>Osiris</b> <b>Transmissions sur personnes hospitalisées</b>		<b>PCD-ASSO-INF 208 a</b>
			Pages 1/1
	Création	Validation	Approbation
Fonction / Visa	VB	SC	DLR
Date	29/03/2012	29/03/2012	10/07/2013

Depuis le changement de version de programme, certains paramétrages d'Osiris sont modifiés.

Les transmissions faites sur les personnes hospitalisées n'apparaissent plus dans le journal de bord.

Il faut à présent aller dans le dossier de la personne concernée pour visualiser les éventuelles transmissions faites durant sa période d'hospitalisation.

Ce nouveau paramétrage est prévu afin d'éviter certaines confusions :

- En ce qui concerne les validations de soins.
- Le calcul du GIR-PATHOS, la législation nous obligeant à prendre en compte seulement les résidents présents sur la structure. Les personnes hospitalisées ne doivent pas y figurer.

Le groupe référent Osiris (composé de deux médecins coordonateurs, d'une IDE responsable, d'une directrice et du service informatique de la DG) vous rappelle qu'il est obligatoire de renseigner l'ensemble des mouvements (entrées, sorties...) dans le logiciel.